



ACTE D'AUTORISATION

Reconnaissance mutuelle simultanée - Famille de produits ? Méta SPC2

Vu l'avis du Comité d'avis sur les produits biocides:

Le Ministre de l'Environnement décide:

§1. Le Méta SPC:

BACTY SP IPA - Famille de produits-Méta SPC 2 est autorisé conformément à l'article 34 du Règlement (UE) n° 528/2012 du Parlement européen et du Conseil du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides.

Cette autorisation reste valable jusqu'au 02/10/2028.

Une demande pour un renouvellement de l'autorisation doit être introduite au plus tard 550 jours avant la date de fin d'autorisation.

Sans préjudice des dispositions imposées par la réglementation concernant les pesticides, la composition, la forme, l'état physique du produit ainsi que ses propriétés chimiques et physiques doivent être conformes aux données déclarées lors de l'introduction de la demande.

Parmi celles-ci, celles reprises ci-dessous seront reproduites telles qu'elles figurent dans le présent acte:

- Nom et adresse de la personne physique et morale qui a obtenu l'autorisation:

Conformat

Avenue de Verdun 1916 10-12

FR 92257 LA GARENNE COLOMES

Numéro de téléphone: + 33 1 41 19 34 44 (du responsable de la mise sur le marché)

- Nom commercial des produits contenus dans la famille de produits ? méta SPC2:
 - BACTY SP Isopropyl alcohol 70% Spray
- Numéro d'autorisation de la famille de produits ? méta SPC2 : BE2018-0036-02-00
- Utilisateur(s) autorisé(s):
 - o Uniquement pour les professionnels
- Forme sous laquelle le méta-SPC est présenté:
 - o AE - générateur aérosol



- Nom et teneur de chaque principe actif pour le méta SPC2:

Propane-2-ol (CAS 67-63-0): 70.7

- Type de produit et usage en vue duquel les produits du méta-SPC2 sont autorisés:

2 Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Produit prêt à l'emploi destiné à la désinfection de surfaces (murs, sols, bancs, équipements), en salles propres (ISO 14644-1 classes 1 à 8, BPF classes A à C), en milieu industriel.

- Date limite d'utilisation des produits contenus dans le méta-SPC2: Date de production + 2 an(s)
- Organismes cibles validés
 - o bactéries
 - o levures
 - o champignons

§2. Fabricant des produits contenus dans le méta SPC2 et fabricant de chaque substance active:

- Fabricant BACTY SP IPA -Famille de produits-Méta SPC 2 :

Conformat , FR

- Fabricant Propane-2-ol (CAS 67-63-0):

EXXONMOBIL PETROLEUM & CHEMICAL B.V.B.A. , BE

§3. Conditions particulières imposées à la commercialisation et à l'utilisation des produits du méta SPC2:

- Ce méta SPC fait partie de la famille de produits autorisée sous le nom Bacty SP IPA -Famille de produits et le numéro d'autorisation BE2018-0036-00-00.
- Voir résumé des caractéristiques de la famille de produits.

§4. Classification des produits contenus dans le méta SPC2:

- Classe de danger et catégorie de danger selon CLP-SGH:

Code H	Classe et catégorie
H229	Récepteur sous pression: Peut éclater sous l'effet de la chaleur
H319	Lésion oculaire grave/irritation oculaire - catégorie 2
H336	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - catégorie



	3
H222	Aérosol inflammable et non-inflammable - catégorie 1

§5. Conditions particulières à l'(aux) usage(s):

- Circuit: circuit restreint

Conformément à l'article 43 de l'AR du 8 mai 2014 relatif à la mise à disposition sur le marché et à l'utilisation des produits biocides, ce produit ne peut être mis à disposition sur le marché que par un vendeur qui est enregistré conformément à l'article 47 du même AR, et utilisé que par un utilisateur qui est enregistré conformément à l'article 48 du même AR.

Ils doivent, à tout moment, lorsqu'ils sont en possession de ce produit, satisfaire aux conditions indiquées dans ce paragraphe.

- Dérogation accordée:

Pas d'application

- Stockage et transport:

Toute activité doit être permise conformément aux dispositions réglementaires applicables
Respect des
1) dispositions légales et réglementaires régionales applicables; et
2) conditions imposées, dans le permis d'environnement, par l'autorité délivrant le permis en matière de stockage et de transport des substances et produits dangereux.

- Conditions d'usage:

Catégorie	Condition	Description	Norme EN
Respiration	Filtre	FF1 filter	EN143:2000
Yeux	Lunettes de protection		
Mains	Gants	Nitrile or neoprene gloves	EN 374-1:2003

Bruxelles,

Reconnaissance mutuelle simultanée - Famille de produits ?méta SPC2 le

POUR LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,

Celhoofd cel biociden - Chef de cellule de la cellule biocides



SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Direction générale Environnement
EUROSTATION ? BLOC II, Place Victor Horta 40 bte 15, B - 1060 Bruxelles

Lucrece Louis

02/04/2019 12:27:05